



AVIS DE FORMATION DU COMITÉ DE LIAISON COMMUNAUTAIRE POUR LE PARC ÉOLIEN NATION RISE

Le 4 mai 2018, le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique a émis une autorisation de projet d'énergie renouvelable (APER) [0871-AV3TFM] à Nation Rise Wind Farm Limited Partnership pour la construction du parc éolien Nation Rise (le « Projet »). Le Projet proposé a une capacité nominale totale d'environ 100 MW et est situé sur des terres privées et publiques dans les comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry, dans le canton de North Stormont, en Ontario.

Objectifs du comité de liaison communautaire (CLC) :

Le Projet formera un CLC conformément à l'APER afin d'échanger des idées, partager des intérêts, exprimer des préoccupations et fournir des mises à jour sur le Projet avec des membres du public, des communautés autochtones et d'autres parties prenantes pendant les phases de construction et d'exploitation. Divers aspects du Projet seront discutés y compris la construction, l'installation, l'exploitation, l'entretien et la mise hors service. Un cadre de référence sera créé et accepté par les membres du CLC pour structurer les réunions du CLC.

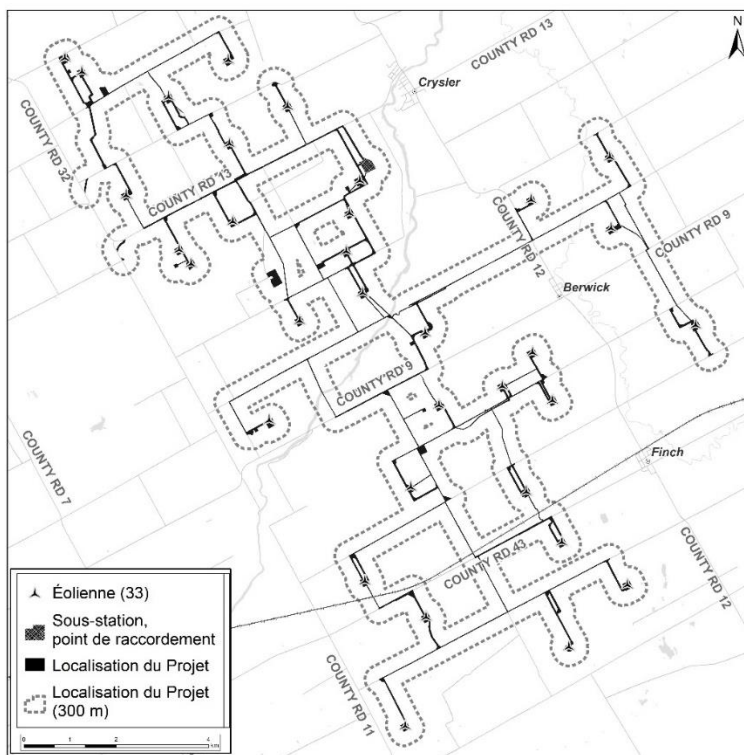
Participation au CLC :

Le CLC comprendra jusqu'à 12 participants choisis pour offrir une perspective large et équilibrée. Les membres du CLC seront encouragés à partager toute information provenant des discussions du CLC avec d'autres membres intéressés de la communauté. Chaque membre du CLC devra assister à un minimum de 4 réunions sur une période de 2 ans. Les réunions de 2 heures devraient avoir lieu les soirs de semaine dans le canton de North Stormont. La première réunion du CLC devrait avoir lieu entre janvier et mars 2019.

Les personnes appartenant aux groupes suivants, entre autres, sont invitées à participer :

- Propriétaires fonciers et les résidents à moins d'un kilomètre du Projet ;
- Communautés autochtones ;
- Municipalité et autorité de conservation locale ;
- Organisations sociales et environnementales locales ;
- Communautés agricoles et commerciales ; et
- Représentants d'agences locales.

L'adhésion au CLC ne constitue pas un soutien, une approbation ou une opposition du Projet et les membres potentiels ne seront pas sélectionnés avec partialité sur cette base. L'adhésion au CLC est une activité volontaire et ses membres serviront sans rémunération.



Postulez pour être sur le CLC

Si vous souhaitez participer, veuillez envoyer votre candidature par écrit au plus tard le 20 juillet 2018. Les formulaires de candidature sont disponibles sur le site web du Projet (<http://nationrisewindfarm.com/>), au bureau du canton, ou seront postés sur demande. Les formulaires peuvent être envoyés par courriel ou déposés au bureau du canton (15 rue Union, Berwick, ON). La sélection des membres du CLC tiendra compte de :

- L'expérience au sein de comités ;
- La capacité à travailler dans des environnements d'équipe ;
- Les connaissances de la communauté locale ;
- Le leadership au sein de la communauté ; et
- L'intérêt à travailler de manière productive pour permettre une communication bidirectionnelle entre le Projet et la communauté.

Contacts du Projet et informations :

Pour plus d'informations sur le Projet ou pour devenir membre du CLC, veuillez contacter l'équipe du Projet en utilisant l'une des méthodes ci-dessous.

Courriel: nationrise@edpr.com

Téléphone: 416-502-9463

Adresse: Nation Rise Wind Farm Limited Partnership,
c/o EDP Renewables Canada Ltd.
219 rue Dufferin, unité 217C,
Toronto, ON, M6K 3J1